

LE PETIT BULLETIN

Gazette du Montchabouillard



La fête au village
2023



POLITEIA FRANCE

**L'application mobile
pour communiquer
avec vous !**

Sommaire

- Éditorial p 1
- Vie municipale 2
- Vie communale 6
- Vie associative 11
- Evènement 18
- La Métropole 20
- Infos pratiques 22

Mairie de Montchaboud
Tél/Fax : 04 76 68 29 96
mairie-montchaboud@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture mairie
mardi : 10-12h /13-16h
mercredi : 10-12h
jeudi : 14-18h

Vie Municipale

Le mot du Maire

Bonjour à toutes et tous,

L'été a été plutôt calme pour notre commune et nous sommes prêts pour aborder les fêtes de fin d'année en toute sérénité.

Le gros événement de l'automne a été la première rentrée scolaire pour nos enfants à l'école du Barlatier de Brié-et-Angonnes.

Cette rentrée s'est parfaitement bien passée, nous avons été très bien accueillis par Brié et après une réunion des parents d'élèves à ce sujet, il s'avère que les ressentis sont très positifs, que ce soit au niveau de l'accueil des enfants, de l'enseignement et de la prise en charge par l'accompagnatrice dans le bus.

Pour rappel, l'accompagnatrice est une salariée de l'école de Brié et nous lui avons fourni un véhicule pour les allers-retours Brié-Montchaboud. Cette solution pérenne nous facilite la gestion de l'accompagnement des enfants et devrait nous coûter un peu moins cher.

Merci à l'équipe municipale de Brié-et-Angonnes d'avoir permis cette évolution.

Nous avons également (enfin) commencé les travaux d'aménagement du terrain de sports. Nous avons choisi l'option de faire le plus de choses possibles par nous-même et je remercie ici, les volontaires qui participent à ce projet. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Pour ce qui est de la fin d'année, voici les rendez-vous incontournables :

Première semaine de Décembre, illuminations de Noël dans le village.

Samedi 09 décembre, notre deuxième marché de Noël.

Samedi 16 décembre, le repas des Anciens.

Vendredi 12 janvier, les traditionnels Vœux du maire.

Et bien sur les rendez-vous habituels de nos associations qui font vivre notre village !

Bonne fin d'année à vous tous

Le Maire, Guy Soto.

Vie Municipale

Conseil Municipal du 27 septembre 2023

Présents : 6 ; Excusés : 4 ; Pouvoir : 1

- 1- Acquisition véhicule communal (7 votes pour)
- 2- Adhésion prestation instruction ADS avec La Métropole (7 votes pour)
- 3- DM n°2 (7 votes pour)
- 4- Rapports annuels eau et assainissement 2022 (7 votes pour)
- 5- Pass communal :renouvellement (7 votes pour)

Crédit photos municipalités



À compter de 2023, les délibérations et arrêtés sont consultables sur le site :

<https://mairie-montchaboud.fr>

- Article L. 2131-1 du Code général des collectivités territoriales,
- Ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021,
- Décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements)

La rentrée 2023/2024

Les enfants de Montchaboud scolarisés en primaire ont fait la rentrée des classes à l'école du Barlatier à Brié-et-Angonnes, elle devient notre école de secteur dès septembre 2023

.Pourquoi ce changement ?

Courant 2022, le constat est fait par la commission scolaire que les demandes de dérogation pour l'école de Brié-et-Angonnes sont en forte hausse, et par ailleurs la Municipalité a été sollicitée par les parents pour entériner ce changement.

Afin d'avoir une réflexion élargie à ce sujet, la Municipalité décide, en mars 2022, la création d'un Comité Scolaire Consultatif, composé d'élus et d'habitants. Ce Comité est chargé de mener une étude sur la pertinence d'un changement d'école.

Quelle est la position de Brié-et-Angonnes ?

En avril 2022, les élus de Montchaboud rencontrent les élus de Brié-et-Angonnes qui expriment clairement leur volonté d'accueillir « officiellement » les enfants de Montchaboud, et leur capacité à ouvrir une nouvelle classe si leur commune devient notre école de secteur.

Et l'académie ?

En mai 2022, deux membres du Comité Scolaire Consultatif rencontrent l'Inspectrice d'académie, qui donnera un avis favorable à ce projet de Regroupement Pédagogique Intercommunal, si les Maires des deux communes sont d'accord.



La suite ?

En juin 2022, le résultat du sondage, réalisé par le Comité Scolaire Consultatif auprès des familles, confirme cette volonté d'évolution et légitime la Municipalité pour continuer les démarches.

Le processus se poursuit : vote d'une délibération par les deux communes, attribution par l'académie d'un poste en élémentaire à l'école primaire le Barlatier.

ECLAIRAGE

Les enfants faisant l'objet d'une dérogation ne sont pas comptabilisés par l'Académie.
De fait la commune de Brié-et-Angonnes ne pouvait pas prétendre à l'ouverture d'une classe ce qui limitait sa capacité d'accueil, et ne lui permettait pas de répondre favorablement à toutes les demandes de dérogation ..

Rentrée des classes

Qu'en est-il du transport ?

En mai 2023, la SEMITAG qui a été contactée en amont, confirme la mise en place de la ligne SACADO 470 qui assurera la liaison Montchaboud / école de Brié-et-Angonnes matin et soir.

La Mairie de Brié et Angonnes, très impliquée dans ce projet, accède à notre demande et détache une employée du périscolaire pour la gestion de l'accompagnement des enfants matin et soir dans le bus (ce qui est une obligation pour les enfants de maternelle).

Que se passe-t-il pour l'école de Vizille ?

En parallèle, la commune de Vizille qui accueille les enfants de Montchaboud depuis 1965 est informée de notre projet et des démarches entreprises.

Pour la rentrée 2023/2024 et les prochaines, les enfants qui ont commencé leur cycle de primaire à Vizille pourront le terminer si ils le souhaitent.

Le transport s'effectue matin et soir sur la ligne existante Flexo 70.

Pour résumer

Cette année, sur les 28 enfants scolarisés en primaire, 17 enfants fréquentent l'école de Brié, les autres sont répartis dans différents établissements, majoritairement à l'école Joliot Curie de Vizille.

Les familles rencontrées, que ce soit celles dont les enfants fréquentent l'école de Vizille ou celles dont les enfants fréquentent l'école de Brié-et-Angonnes, se disent satisfaites des moyens mis en place.



Le Chaboud'choux land

A l'heure du retour du bus scolaire, l'ambiance bat son plein sur le terrain municipal. Les petits de Montchaboud viennent profiter des rayons du soleil, du toboggan et des jeux sur ressort en toute sécurité, sous l'œil attentif de leurs parents ou accompagnés de leur « nounou ».

Pour parfaire cet espace et le rendre confortable pour les familles, la dernière touche indispensable a été mise : l'installation de bancs !



Broyeur de végétaux

Afin de vous aider à réduire vos déchets verts en les réutilisant directement dans votre jardin, Grenoble-Alpes Métropole et ses communes membres partenaires de l'opération vous prêtent un broyeur de végétaux.

Opération réussie à Montchaboud le 24 septembre. Ce dispositif a été utilisé par 8 familles et 16 passages ont été effectués.



Vie Communale

Rappel de la législation sur l'entretien des végétaux

Par endroits, dans le village, la végétation devient trop envahissante sur les voies publiques.

Monsieur le maire appelle chacun à se responsabiliser et à se mettre en conformité avec la législation .

Article de loi du code civil sur l'obligation de taille et d'élagage des propriétaires riverains

*Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). **Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.***

Vos plantations empiètent sur le domaine public .L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Aussi les maires sont parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique.

Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).

Au dessus d'un chemin rural (article R161-24), les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

la responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain

Chaque préfet peut dans son département, prendre par arrêté des dispositions de lutte contre les incendies. Il peut aussi prendre des dispositions imposant aux propriétaires un débroussaillage aux abords de leur propriété.

Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987)

Vie Communale

Vide-grenier Le 15 octobre



« à la recherche de la petite table... »

Le 15 octobre au petit matin, malgré le froid ambiant, une quinzaine de participants déchargeaient des voitures remplies à ras bord .

Les plus courageux sont arrivés à 7h du matin, et un joyeux déballage de vêtements, jouets, objets de décoration, outillage, vaisselle a envahi les tables prêtées pour l'occasion.

Pour ce premier vide grenier organisé par la municipalité, les emplacements étaient mis à disposition gracieusement mais réservés aux montchabouillards. Le cadre est posé, pas d'article neuf, il n'est possible de vendre que des objets personnels et usagés.

L'information diffusée sur un site spécialisé a porté ses fruits et les premiers chineurs n'ont pas tardé à faire le tour des tables à la recherche d'une bonne affaire ou d'un coup de cœur. Parmi eux Joseph, propriétaire de « chez Ric et Rac » brocante à Vizille, nous donne les tendances actuelles.

«En ce moment ,ce sont les objets des années 70 et 80 qui ont la cote et sont recherchés. Dans les années 70 par exemple, on trouvait chez Prisunic des petites tables à roulettes en plastique, souvent oranges, qui reviennent en force aujourd'hui et trouvent une place dans nos intérieurs.

Le formica des années 1960 peut encore être recherché, mais il va falloir des pièces qui sortent de l'ordinaire, on ne vend plus les tables basiques bleues. Mais il existe de très beaux meubles en formica plus rares, qui sont recherchés.

Les années 20 et 30 restent indémodables avec l'art nouveau et l'art déco »

Le bilan de la journée reste mitigé pour les exposants , avec des recettes modestes et une fréquentation malgré tout insuffisante.

Le choix de la date sera sans doute à étudier



pour la deuxième édition, afin d'éviter la concurrence de vide greniers de plus grande ampleur, comme c'était le cas le 15 octobre !

Mais la démarche garde tout son sens économique et écologique, acheter moins cher, recycler des objets et leur donner une deuxième vie, et s'inscrit également dans le souhait de favoriser le lien social à Montchaboud .

A vos greniers ! à la recherche de la petite table orange...



Vie Communale

Un corso à Brié-et-Angonnes



Le mot "CORSO" d'origine italienne, signifie « rue », ou plus spécifiquement "rue principale", "grande rue".

Jadis, les personnes riches aimaient se montrer et parader sur ces larges avenues, et c'est ainsi que le dimanche, ils sortaient à la vue de tous, dans leurs carrosses.

Source: <http://www.villes-villages-fleuris-de-france.fr/>

Courant février 2024, la municipalité de Brié-et-Angonnes organise un corso. Il est prévu que Montchaboud participe et propose un char.

La mairie fait appel à votre créativité pour la décoration de ce char. Tout reste à choisir, les matériaux, les costumes, les couleurs...

Faites vous connaître auprès de la mairie si vous souhaitez faire partie du groupe en charge de ce projet !

L'ameublement de la salle polyvalente

La salle polyvalente est dotée de nouvelles tables, plus légères et plus longues, prévues pour six places.

Ce nouvel ameublement va faciliter les nombreuses manutentions à chaque utilisation de la salle.

Une partie des anciennes tables est proposée à la vente au prix de 10 euros pièce.

Prenez contact avec le secrétariat de la mairie si vous êtes acquéreur.



Etat Civil

Mariages :

Le 14 octobre 2023, Rachel SERRES et Amandine PASTY

Félicitations aux jeunes mariées



Urbanisme

Demandeur	Parcelle	Projet	Décision
Mr TEUPOOTAHITI François	AA90	Pose panneaux photovoltaïques	Favorable le 26/07/23
FREE Mobile	AA107	Implantation pylône	Tacite le 20/08/23

Consultances architecturales

Le Conseil d'Architecture Urbanisme Environnement de l'Isère (CAUE) met à votre disposition gratuitement un architecte.

Vous avez besoin d'un conseil avant le dépôt d'un PC.

Contact pour la prise de rendez-vous : **04.85.59.99.35**

Vie Associative

A noter , la soirée Beaujolais

le 17 novembre



Valérie, 20 ans de présidence de la MPT

«Je voulais donc une nouvelle fois vous remercier pour ce que vous êtes, vous qui répondez toujours présents avec générosité et sans quoi l'association MPT et moi-même n'auront pas pu faire ce si long chemin".

Valérie Billondeau



L'assemblée générale annuelle de la MPT a eu lieu le 20 octobre. Le bureau et la présidente ont renouvelé leur engagement pour la saison 2023/2324.

A cette occasion le bureau et les membres actifs ont tenu à remercier Valérie Billondeau pour ses 20 années de présidence de l'association.

Extrait du discours de Valérie Billondeau :

« En 2003 et durant plus d'une dizaine d'année la MPT a pu maintenir grâce aux énergies présentes une dynamique de proposition de rassemblement à savoir :

- Une manifestation programmée tous les 2 mois : fête du pain qui a connu différentes dénominations (fête de l'automne et maintenant fête du village), les soirées beaujolaises, les noëls des ados et des enfants, les lotos, les soirées cabarets, soirées concerts, les soirées conférences, les soirées théâtre, les soirées jeux, les carnivals, les sorties (fête des Lumières à Lyon, Peaugres, Walibi, Parc des oiseaux, Rasteau)
- Des activités hebdomadaires : le P'tit café du samedi après-midi, les cours d'anglais, les mardis jeux de cartes, les séances de gymnastique volontaire, le yoga, la chorale, l'atelier peinture.

Mais il n'est pas évident de se retrouver en responsabilité partagée autour d'un projet qui parfois ne réunit que très peu de participants et il arrive également que les volontés s'essouffent ou ne s'y retrouvent plus, il faut donc savoir s'adapter, renoncer, se renouveler. C'est ainsi qu'aujourd'hui et depuis plus de 5 ans que la MPT a réduit sa « voilure » en ciblant les manifestations et les activités essentielles, qui nécessitent un temps de préparation raisonnable et qui réunit le plus de participants.

-Pour les manifestations : la fête du village, la soirée Beaujolais, le Noël des enfants, la soirée « P'tit creux de l'hiver » et le vernissage de l'atelier Galerie des couleurs.

-Pour les activités hebdomadaires : le yoga et l'atelier peinture. »

Vie Associative

La fête du village

les 7 et 8 octobre, le village s'est animé pour deux jours de fête sous un soleil et des températures estivales.

Écoutons Monsieur le Maire en parler :

La particularité de la fête du village cette année a été son organisation tripartite. La municipalité et le ChabK'fé se sont associés à la MPT pour les préparatifs et le déroulement de chaque étape de cet événement.

Le grand week-end a commencé le jeudi soir avec une première mise en chauffe du four, 4 fournées de pain ont été réalisées sur 2 jours, dont une façonnée par les enfants. Tous les pains, croustillants à souhait ont été vendus et appréciés !

Samedi, nous avons organisé un concours de pétanque qui avec succès a réuni 25 participants en 8 équipes. Les gagnants ont représenté la parité, avec une équipe composée de 2 femmes et 2 hommes !



Le savoir faire des anciens à l'honneur !

Le samedi soir a permis un beau moment de partage au bassin, lieu emblématique de notre village. A chacun d'emmener des pizzas, tartes, quiches à cuire dans le four encore chaud et de partager le tout pour un apéritif convivial et prolongé pour certains jusqu'à 1h du matin !

Dimanche, il était temps d'installer les tables pour le repas, de mettre en place les structures pour les animations, le mur d'escalade, les stands de pêche aux canards, de maquillage, et le stand d'apiculture animé par Philippe Mougel.

Les retours et le bilan global sont très positifs, chacun s'accorde à dire que cette fête a été un succès !





Temps de rencontres intergénérationnelles!



Comment la municipalité voit l'avenir des associations à Montchaboud ?

Je reste persuadé que la solution la plus simple serait de créer une seule structure, un comité des fêtes, qui réunirait les missions des 2 associations actuelles, une pour des évènements ponctuels et l'autre pour assurer les permanences du vendredi au ChabK'fé.

L'ensemble pourrait être chapoté par un président issu de la municipalité et un coprésident issu d'une des associations. Le bénéfice serait la mise en commun des moyens matériels, depuis la simple assiette jusqu'à la sono, en passant par les barnums. Actuellement, chacun utilise son matériel et les frais sont multipliés. Ce comité pourrait favoriser la reprise de certaines activités, comme l'organisation de voyages ou de visites en groupe.

L'avantage serait de simplifier la trésorerie, au lieu de distribuer des subventions, la mairie financerait les projets validés par le comité des fêtes .

Mettre en place ce comité passera sans doute

par des étapes, mais j'ai bon espoir d'avoir l'adhésion des acteurs concernés pour mener à bien ce projet. Nous voulons tous la même chose, le meilleur pour notre village et ses habitants!

Un dernier commentaire ?

Je souhaite parler du four, qui est un bien commun aux villageois. Je souhaite vivement que toutes les personnes motivées puissent s'en servir, bien sûr sous la responsabilité du noyau d'experts du village pour la garantie de la sécurité. Le mettre en chauffe régulièrement contribue à son entretien en évitant les dégradations dues à l'humidité.

Le four fait partie de l'histoire du village, n'oublions pas le devoir de transmission et le passage du flambeau aux plus jeunes !



Guy Soto

Vie Associative

Le Chab'Kfé

Le Chab'Kfé est ouvert le vendredi : 18h - 21h ainsi que certains samedis pour des évènements/ soirées spécifiques.

Le Chab'Kfé a rouvert ses portes le 9 septembre avec un concert offert par un groupe local « DF Patis » composé de deux musiciens et deux chanteuses. Leur interprétation de reprises de Pop Rock français et anglais ont accompagné cette soirée. Le groupe étant majoritairement composé de jarrois, cet évènement a permis de tisser des liens entre les milieux associatifs des deux communes.

Une nouveauté cette année au Chab : la diffusion de matchs en grand écran à l'occasion de la coupe du monde de Rugby, dont la finale le 28 octobre après un début de soirée consacrée aux enfants et à la fête d' Halloween .





Fabrication d'objets de décoration sur le thème d'Halloween, concours de déguisements, contes, jeu du mot à ne pas dire, chacun a trouvé de quoi s'amuser le temps d'une soirée orchestrée par des personnages étranges ...



<https://cafemontchaboud.wixsite.com/website>

Vie Associative



Le premier trimestre de la saison du Chab'Kfé s'annonce varié avec

le 10 novembre, une soirée jeux de société en partenariat avec « la fiancée du lutin »

le 25 novembre, une soirée « films et expo photos » sur le thème de l'ultra-running et de l'ultra-cyclisme .

Nathalie Baillon et Rémy Marcel nous parleront de leurs passions le 25 novembre. Il n'est plus nécessaire de présenter Rémy ...

Nathalie est une cycliste française longue distance basée en Isère, et cumule de nombreuses victoires féminines et des tops 10 au classement général !

Ingénieure de profession, elle découvre la longue distance pendant un voyage à vélo en Nouvelle-Zélande .

Rentrée en Europe, elle réalise sa première randonnée de 1000km en moins de 60 heures.

Elle s'installe ensuite en Isère où elle reprend un travail d'ingénieur et entreprend sa première course sur le format 2600km, la *Race Across France*.

Plusieurs courses d'ultra internationales confirmeront son niveau avec de nombreuses victoires féminines et des tops 10 au classement général.

Elle se consacre dorénavant à sa passion en professionnelle avec de nombreux défis à venir !

FILM
et expo photos

Les Photonomades seront présents pour exposer leurs photos de montagne et présenter 2 films d'aventure sportive :

- Ultra-cyclisme : Tentative de record de la traversée de l'Europe à vélo
- Ultra-running : 320km à pied entre Montchaboud et Clermont-Ferrand

Présentation de Nathalie BAILLON (ultra-cycliste)



PHOTO NOMADES PRODUCTION

CAFÉ ASSOCIATIF Chab'Kfé Montchaboud

SAMEDI 25 NOVEMBRE
19H00 - CHAB'KFÉ



Vie Associative

Noel à Montchaboud



Dates à retenir :

Le 9 décembre :

Les associations et la municipalité s'unissent pour l'organisation des festivités de Noël

- Le marché de Noël
- Vin chaud et marrons grillés
- Spectacle pour enfants dans la salle polyvalente



Le marché de Noël est ouvert à tous les habitants de Montchaboud qui souhaitent vendre leurs créations artisanales ou artistiques. Merci de vous faire connaître auprès de la mairie si vous souhaitez disposer d'un stand.

Cette année, pour notre plus grand plaisir, des œuvres d'artistes de l'atelier « Galerie des couleurs » seront proposées à la vente.

Le 16 décembre :

Le repas des anciens organisé par la municipalité aura lieu à la salle polyvalente pour les plus de 65 ans .



Evènement

Nathalie Baillon à Montchaboud

« L’ultra-cyclisme est riche en moments forts, un lever de soleil, se retrouver dans un paysage magnifique après avoir bataillé et souffert »

Nathalie Baillon, cycliste de l’extrême, nous fera le plaisir et l’honneur de sa présence le 25 novembre à Montchaboud, à l’occasion de la projection du film réalisé par les Photonomades.

Les femmes sont encore minoritaires dans l’ultra-cyclisme. Comment expliques-tu cette différence? As-tu été confrontée à des difficultés en tant que femme dans ce milieu à prédominance masculine?

Il y a au départ déjà moins de femmes dans le cyclisme, en compétition en tout cas. En conséquence, moins de femmes dans l’ultra-cyclisme qui est un cyclisme extrême. La longue distance demande du temps, de la disponibilité, peut être encore pas toujours compatible avec la maternité et le rôle social des femmes vis-à-vis des enfants.

Mais l’évolution est certaine, quand j’ai commencé en 2018, j’étais souvent la seule femme. Aujourd’hui, on en voit de plus en plus avec des niveaux de plus en plus forts. Les organisateurs de courses aussi essaient d’attirer plus de femmes.

Mon expérience en tant que femme dans le milieu de l’ultra-cyclisme est positive, je n’ai pas ressenti d’obstacles. J’ai toujours été bien acceptée, les gens sont plutôt impressionnés et me renvoient du positif.

Quelle est ta plus longue distance parcourue en autonomie ? Comment es-tu organisée, notamment pour dormir, te sens-tu en insécurité parfois ?

Je n’ai fait que des courses en totale autonomie. Le film réalisé par les Photonomades raconte l’histoire de ma plus longue distance de 6300 km, que j’ai décidé de faire sans assistance.

Pour dormir, même en autonomie, on a le droit

d’utiliser les services accessibles à tout le monde, comme les hôtels, ou les locations chez des particuliers.

Selon où je me trouve, je dors dehors avec un sac de couchage. Il est souvent 2 ou 3 h du matin quand je me couche, mais je me sens plus en sécurité quand je suis isolée dans la nature que dans une ville !

As-tu déjà abandonné en cours de voyage ou de course et pour quelle raison?

Je n’ai jamais abandonné, je suis têtue et déterminée. Si j’abandonnais c’est que je n’aurais plus le choix, devant un problème mécanique ou physique sans solution immédiate.



Crédit photo <https://www.nathaliebaillon.com/>

Evènement

« 6300km en totale autonomie »

Voudrais-tu partager avec nous un moment fort sur le plan émotionnel lié à cette longue distance ?

L'ultra-cyclisme est riche en moments forts, un lever de soleil, se retrouver dans un paysage magnifique après avoir bataillé et souffert.

Quand je suis arrivée en Finlande, la météo était très dure, mais en même temps j'ai vu pour la première fois des rennes, et c'était un moment fort en émotions. La rencontre avec la faune me provoque toujours de belles émotions.

Des moments forts dans les rencontres humaines aussi. On peut me suivre en direct pendant mes voyages, grâce à un tracker, des personnes viennent à ma rencontre, comme Léa par exemple, qui est venue me rejoindre avec un panneau « allez Nathalie ». Elle m'a dit que je l'inspirais et lui donnais envie de faire plus de vélo.

C'est un grand plaisir à chaque fois !

En Suisse, j'ai eu aussi un superbe accueil, des personnes m'ont proposé un hébergement, de l'aide, à manger...

Les moments de souffrance font partie intégrante des émotions ressenties, avec le vent de face qui rend les étapes difficiles psychologiquement ; les changements de températures en Norvège et en Finlande avec la neige et la grêle, la fatigue et les douleurs physiques.

Ton prochain défi?

La prochaine course : L'Atlas Moutain race Maroc, 1300 kilomètres avec 21140 m de dénivelé, en une seule étape.

Et mon grand défi personnel, une tentative de record, une traversée d'Afrique le plus en autonomie possible, mais avec un peu d'assistance à réfléchir pour les pays dangereux.



Crédit photos

PhotoNomades Production

La Métropole



Grenoble Alpes Métropole vous invite à visiter gratuitement le centre de tri des déchets

La mairie de Montchaboud a réservé 35 places le mercredi 13 décembre, à 13h30 pour la visite du centre de tri

Âge minimum des visiteurs : 8 ans

Durée d'une visite : 2h

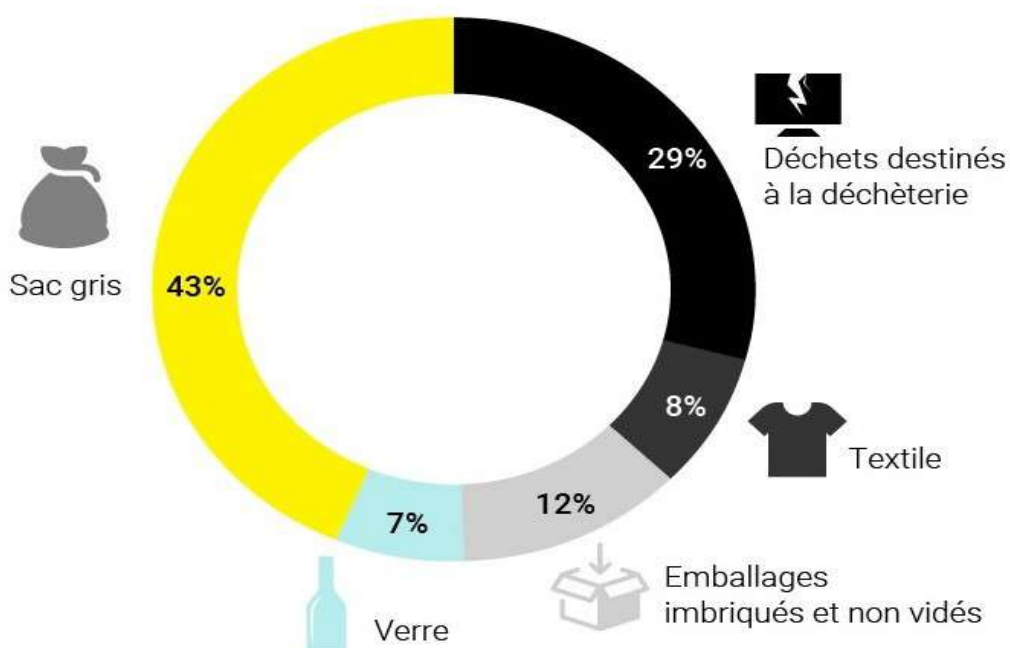
Réservations par mail auprès de Véronique Feltrin : v.feltrin@sfr.fr

•**Que deviennent vos déchets ramassés par les camions poubelles ?** Comment sont-ils triés ? En quoi sont-ils recyclés ? Quelles sont les erreurs de tri les plus courantes ? Pour répondre à toutes vos questions, Grenoble Alpes Métropole vous propose de visiter le centre de tri d'Athanor à La Tronche.

•**Vous pourrez suivre le cheminement des déchets tout au long de la chaîne du tri** et échanger avec un messenger du tri qui répondra à toutes vos questions sur le tri, le recyclage et la réduction des déchets.

Près de 34% des déchets jetés dans la poubelle de tri sont des erreurs.

Répartition des déchets jetés par erreur dans la poubelle "Je trie"



La Métropole



Ouverture d'un nouveau service métropolitain : la "Donnerie Dépose-Minute"

La Donnerie Dépose-Minute est opérée par la coopérative Fabricanova dont la Métropole est membre-fondatrice. Elle a pour ambition d'inciter à donner plutôt que de jeter, en facilitant le geste de don pour les usagers.

Une fois déposés, les objets sont redirigés vers les différents acteurs du réemploi présents sur place, qui leur donneront une seconde vie en les réparant ou en les démontant pour réutiliser les pièces.

Sur place, une fenêtre permet aux habitants ayant déposé des objets à réparer, d'observer, en situation réelle, la chaîne de tri et de reconditionnement qui les prend en charge.

Ces objets seront ensuite proposés à la vente dans les boutiques solidaires des acteurs de la coopérative Fabricanova.

Quels types d'objets peuvent être déposés ? Tous les objets en bon état ou facilement réparables : mobilier, jouets, vélos, livres, vaisselle, décoration, électroménager, puériculture, vêtements... En cas de doute, un agent se trouve sur place pour aider les usagers. Attention : ce lieu est une donnerie et non une déchèterie. Les objets doivent donc être en bon état. Ex : une machine à laver en panne, mais n'ayant pas été abîmée et à laquelle il ne manque ni le hublot ni des éléments mécaniques ou électriques.

Où retrouver ces objets reconditionnés ? Les objets reconditionnés seront mis en vente dans les boutiques solidaires des membres de la coopérative métropolitaine Fabricanova : Envie (électroménager de seconde main), Cycles&Go (vélos reconditionnés), Propulse (matériel de puériculture), Recyclerie sportive (équipements sportifs), Soleeo (jeux et jouets), Les Ateliers Marianne (mobilier et textile), mais aussi Grenoble Solidarité, la Régie de quartier de Grenoble Villeneuve Village Olympique et Emmaüs.

DONNERIE DÉPOSE-MINUTE : LES INFOS PRATIQUES :

Où ? 435 Avenue des Jeux Olympiques à Grenoble

Se garer : 8 places de stationnement prévues pour accueillir facilement le public

Quand ? La Donnerie Dépose-Minute est ouverte gratuitement et à tous aux horaires suivants -
Mardi 15h30-18h30 - Mercredi 13h-16h30 - Jeudi 13h-16h30 - Vendredi 15h30-18h30 - Samedi 9h-16h

Toutes les infos pratiques sur : www.grenoblealpesmetropole.fr/donnerie

Infos pratiques

Renouveler sa carte d'identité ou passeport

Actuellement, le délai pour avoir un rendez-vous est compris entre 2 et 3 mois. Un moteur de recherche a été mis en place permettant de visualiser, pour les 3 mois à venir, les rendez-vous disponibles dans un certain rayon géographique : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>

Maison médicale de garde de Vizille

Dans le cadre de la permanence de soins ambulatoires, la commune de Montchaboud est rattachée à la maison médicale de garde de Vizille.

La Maison Médicale de Garde de Vizille accueille les patients pour des consultations d'urgence de médecine générale uniquement sur RDV le soir et les week-end. Pour y accéder il est demandé de contacter le 15 ou le numéro suivant :

0 810 15 33 33

Les médecins généralistes du secteur interviennent dans cette structure.

Elle est ouverte le soir, le week-end ainsi que les jours fériés.

La maison médicale de garde se trouve au 101, rue du 19 mars 1962 à Vizille.

ESPACE FRANCE SERVICE "LA SOURCE"

Ses missions : La médiation sociale et l'aide aux démarches administratives : CAF, CPAM, CMU, CARSAT, Impôts, Banques, Pôle Emploi, Administrations, Logement, etc...

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h SANS RENDEZ-VOUS

Pôle de Services Publics "La Source" - 1, square Alfred Poncet - 38220 VIZILLE (face à La Poste) Tél. 04 76 78 86 42 Courriel : vizille@pimmsmediation.fr



ADAPTER SON LOGEMENT À SON ÂGE OU SON HANDICAP

Des aides existent

Rester dans son logement est un signe d'autonomie



Des aménagements sont parfois nécessaires afin que certaines personnes fragiles, handicapées ou âgées, puissent se sentir en sécurité chez elles

Pour répondre au mieux à la demande des personnes concernées, le Département en partenariat avec l'ADIL 38 (Agence départementale d'information sur le logement de l'Isère) a produit un support pratique d'utilisation en mentionnant les principaux critères d'octroi des aides financières existantes ainsi que les coordonnées des organismes à contacter.

(Ce support est disponible en mairie)

Infos pratiques

Petites annonces

Au fil d'Élo
Couture et broderie
Fait main à Vaulnaveys-le-Haut

Léna déchet - Univers bébé - Accessoires



Élodie QUEYRAS - 06.08.03.89.41
_au_fil_d_elo
<http://elodiequeyras.wix.com/aufilelo>



Praticienne en massage bien-être
Venez vous ressourcer, vous détendre

Je vous propose divers massages adaptés à votre besoin du moment
Pensez à vous et à vos proches
Possibilité de bons cadeaux
N'hésitez pas à me contacter pour de plus amples renseignements

tél : 06.83.93.23.65
Chrystèle Mathieu



CRÉATRICE DE GOURMANDISES
Artisan Pâtisier - Cake Design - Traiteur

07 82 08 82 73
lcdelices@laposte.net

75 route du village 38220 Montchaboud



lcdelices38
LC Délices



LE DEUN Loïc & THIRION Dejan - Montchaboud
Tél. 07 82 86 73 79
bellevue.paysage.isere@gmail.com

Appelez pour un devis gratuit !

- Taille et rabattage de haies
- Tonte, désherbage, débroussaillage
- Entretien du jardin
- Élagage et abattage d'arbres
- Travaux paysagers et création



Profitez de 50% de crédit d'impôt pour les travaux éligibles aux services à la personne :
Demandez nous pour plus d'informations

Le comité du Secours Populaire de Vizille devient le comité Drac-Romanche toujours situé 33 rue Argoud à Vizille, près de la piscine.

Les communes de Jarrie et Champ sur Drac sont intégrées à notre comité.

Vous pouvez déposer vos dons matériels (vêtements, linge de maison, chaussures, sacs, foulards, vaisselle, jeux, jouets...) propres et en bon état, les lundi et vendredi après midi de 14h à 16h, ou bien déposés soigneusement dans le container qui est dans la cour.

La mode est aux articles de seconde main.

Venez nous rendre visite. La "boutique" est ouverte à **tous publics** les vendredi après midi de 15h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h. Venez faire de bonnes affaires.

Nous vous y attendons nombreux, afin de faire vivre la solidarité sur notre territoire.

Une participation financière solidaire modique vous sera demandée.

Solidairement,

Les bénévoles 04 76 78 91 38

Infos pratiques

Mes services publics

EN CAS D'URGENCE

Gendarmerie : 04 76 78 98 50 (Vizille)
Pompiers : 18
SAMU : 15
Maison Médicale de Garde : 0 810 15 33 33
Urgence depuis un portable : 112

CAMBRIOLAGE

Prévenez la gendarmerie
de Vizille tel : 04 76 78 98 50
n'oubliez pas de leur signaler la
période de votre absence

RAPPEL DES HORAIRES POUR EFFECTUER LES TRAVAUX BRUYANTS

Lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h
Le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

BUREAU DE POSTE

Horaires d'ouverture
Lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et
de 14h à 17h30
Samedi le matin uniquement.

LES HORAIRES DE VOS DECHETERIES **0800 500 027**



Toute l'année, les jours suivants (sauf jours fériés) :

Champ sur Drac : lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9h-12h / 13h30-18h
Mardi, jeudi : 13h15-18h
Vaulnaveys Le Haut : Lundi au samedi : 8h45-12h / 13h-18h
Vizille : Mardi au jeudi : 12h30-18h
Vendredi et samedi : 9h-12h / 13h15-18h00

Attention en période de fortes chaleurs les horaires changent, les déchèteries ferment à 16h. Vérifiez sur le site de Grenoble alpes Métropole les dates de déclenchement du plan canicule

Le Petit bulletin est une publication de la mairie de Montchaboud

75 route du village - 38220 Montchaboud

Téléphone /Fax : 04 76 68 29 96

E.mail : mairie-montchaboud@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Guy SOTO

Rédaction : Véronique Feltrin

Tirage : 109 exemplaires distribués en boîtes aux lettres et 47 envoyés par mail